

RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC

11 Laurier St./11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0A1 / Noyau 0A1

Gatineau

Québec

K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

**Revision to a Request for Supply
Arrangement - Révision à une demande
pour un arrangement en matière
d'approvisionnement**

The referenced document is hereby revised; unless
otherwise indicated, all other terms and conditions of
the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf
indication contraire, les modalités de l'invitation
demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

There is a security requirement associated with the
requirement of the Supply Arrangement.

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Special Projects/Projets Spéciaux

11 Laurier St./11, rue Laurier

Place du Portage/, Phase III

Floor 10C1/Étage 10C1

Gatineau

Québec

K1A 0S5

Title - Sujet Recrutement de cadres	
Solicitation No. - N° de l'invitation E60ZL-110001/A	Date 2012-03-23
Client Reference No. - N° de référence du client E60ZL-110001	Amendment No. - N° modif. 001
File No. - N° de dossier 110zl.E60ZL-110001	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$ZL-110-23922	
Date of Original Request for Supply Arrangement 2012-03-13 Date de demande pour un arrangement en matière d'app. originale	
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2012-04-05	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Hickey, John	Buyer Id - Id de l'acheteur 110zl
Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-5135 ()	FAX No. - N° de FAX (819) 956-9235
Delivery Required - Livraison exigée	
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: As per call-up	
Security - Sécurité This revision does not change the security requirements of the solicitation. Cette révision ne change pas les besoins en matière de sécurité de l'invitation.	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Acknowledgement copy required	Yes - Oui	No - Non
Accusé de réception requis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
The Offeror hereby acknowledges this revision to its Offer. Le proposant constate, par la présente, cette révision à son offre.		
Signature	Date	
Name and title of person authorized to sign on behalf of offeror. (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du proposant. (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
For the Minister - Pour le Ministre		

Solicitation No. - N° de l'invitation

E60ZL-110001/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

E60ZL-110001

Amd. No. - N° de la modif.

001

File No. - N° du dossier

110zIE60ZL-110001

Buyer ID - Id de l'acheteur

110z1

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Question 1 :

Nous serions heureux de répondre à la Demande d'arrangements en matière d'approvisionnement (DAMA), mais nous demandons respectueusement que la date limite de présentation des soumissions soit reportée.

Le court délai de réponse rendrait sensiblement plus difficile la rédaction d'une proposition complète qui répondrait à toutes les exigences.

Réponse 1 :

En raison de la nécessité de répondre aux questions reçues, la date limite a été reportée au 5 avril 2012 à 14 h.

Question 2 :

Généralités; Sommaire (partie 1, section 2) : Si nous avons bien compris, l'objectif de cette DAMA serait de désigner notre entreprise, le cas échéant, comme fournisseur admissible de services de recherche de cadres au nom des « utilisateurs désignés », afin de combler les postes attribués par le gouverneur en conseil.

Réponse 2 :

Oui, cette DAMA vise à qualifier les fournisseurs potentiels de services de recherche de cadres supérieurs au nom des « utilisateurs désignés », afin de combler des postes attribués par le gouverneur en conseil.

Question 3 :

Si nous faisons déjà affaire avec des entreprises/entités qui font partie de la liste des utilisateurs désignés (y compris pour les postes attribués par le gouverneur en conseil), devons-nous nous qualifier dans le cadre de cette DAMA pour continuer à faire affaire avec elles?

Réponse 3 :

Oui.

Question 4 :

Si nous avons déjà conclu des contrats avec des utilisateurs désignés et que ces contrats sont en conflit avec les dispositions de l'énoncé des travaux ou de tout contrat découlant de cette DAMA, quelle entente régira nos services à l'avenir?

Solicitation No. - N° de l'invitation

E60ZL-110001/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

E60ZL-110001

Amd. No. - N° de la modif.

001

File No. - N° du dossier

110zIE60ZL-110001

Buyer ID - Id de l'acheteur

110z1

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Réponse 4 :

Dans le cas d'un contrat déjà conclu, ce sont les modalités de ce contrat qui s'appliquent. Dans le cas d'un contrat qui découlerait de cette DAMA, ce sont les modalités de la DAMA qui s'appliqueraient.

Question 5 :

Instructions à l'intention des fournisseurs (partie 2, section 1) : Le premier paragraphe renvoie au Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat (CCUA) publié par Travaux publics et services gouvernementaux Canada (TPSGC). Ces clauses et conditions sont-elles négociables ou modifiables? (Par exemple, pouvons-nous réviser la clause S1010T pour y inclure une déclaration dont nous pouvons certifier la véracité?)

Réponse 5 :

Conformément à la DAMA, partie 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES FOURNISSEURS :

Les fournisseurs qui présentent un arrangement s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la DAMA et ils acceptent les clauses et les conditions de l'arrangement en matière d'approvisionnement ainsi que du ou des contrats subséquents.

Question 6 :

Instructions à l'intention des fournisseurs (partie 2, section 1) : Selon le deuxième paragraphe, les fournisseurs qui présentent un arrangement s'engagent à respecter les clauses et conditions de l'arrangement en matière d'approvisionnement et des contrats subséquents (p. ex. Modèle 2T-HIGH1, Conditions générales). Puisque les circonstances sont différentes pour chaque recherche, sera-t-il possible de négocier et de modifier des modalités des contrats subséquents avant de conclure le contrat de services de recherche?

Réponse 6 :

Voir la réponse 5 ci-dessus.

Question 7 :

Renseignements au sujet des demandes d'arrangement en matière d'approvisionnement (partie 2, section 3) : Compte tenu de la date limite de présentation des soumissions pour cette DAMA et de l'examen approfondi que nous devons faire pour déterminer notre capacité de respecter ces modalités, pouvons-nous demander un report de la date limite pour nous permettre de demander des renseignements, au cas où nous aurions d'autres questions à poser ou des éclaircissements à demander au sujet d'une réponse?

Réponse 7 :

Voir la réponse 1 ci-dessus.

Question 8 :

Exigences relatives à la sécurité (partie 4, section 3 et partie 6, section 2) : Selon la partie 4, le fournisseur doit détenir une attestation de sécurité d'une organisation valable, tel qu'il est indiqué à la partie 6A (Vérification d'organisation désignée). Puisque certaines tâches peuvent exiger différents niveaux d'accès de sécurité, devons-nous obtenir cette attestation en fonction d'un engagement futur précis auprès d'un utilisateur désigné, ou devons-nous obtenir la vérification d'organisation désignée avant la présentation de la soumission ou avant l'émission du présent arrangement en matière d'approvisionnement?

Réponse 8 :

En ce qui concerne les arrangements en matière d'approvisionnement futurs, les « utilisateurs désignés » pourraient exiger un niveau de sécurité plus élevé que ce qui est prévu dans la partie 6, article 2 – Exigences relatives à la sécurité. Veuillez donc insérer ce qui suit dans la partie 6 – ARRANGEMENT EN MATIÈRE D'APPROVISIONNEMENT ET CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT, article 2 – Exigences relatives à la sécurité :

Remarque :

Une liste de vérification des exigences relatives à la sécurité (LVERS) générique est annexée à cet arrangement en matière d'approvisionnement (voir annexe D); TPSGC prévoit qu'elle satisfera la plupart des exigences relatives à la sécurité associées aux demandes de soumission individuelles. Dans certains cas, il est possible que cette LVERS générique ne satisfasse pas les besoins de certains « utilisateurs désignés »; la demande de soumissions comprendra alors une LVERS particulière qui s'appliquera au contrat subséquent.

La décision de passer à un niveau sécurité qui pourrait répondre à toutes les exigences de sécurité potentiels en vertu du présent DAMA est laissé à des fournisseurs qualifiés.

Question 9 :

Attestations préalables à l'émission de l'arrangement en matière d'approvisionnement (partie 5, section 1.1.3a) : Comment devrions-nous vous démontrer que nous ne sommes pas assujettis au Programme de contrats fédéraux (PCF), puisque notre effectif s'élève à moins de 100 employés permanents, à plein temps ou à temps partiel, qui ont travaillé 12 semaines ou plus au Canada? Suffit-il de fournir une lettre signée qui atteste que nous sommes visés par cette exception?

Réponse 9 :

Conformément à la DAMA, partie 5 – ATTESTATIONS, vous n'avez qu'à cocher les parenthèses. Une lettre qui atteste que l'entreprise est visée par cette exception est également acceptable.

Question 10 :

Attestation pour ancien fonctionnaire (partie 5, section 1.2) : Cette section s'applique-t-elle si nous sommes une entité constituée en personne morale, dans laquelle personne ne détient d'intérêt important ou majoritaire?

Réponse 10 :

Solicitation No. - N° de l'invitation

E60ZL-110001/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

E60ZL-110001

Amd. No. - N° de la modif.

001

File No. - N° du dossier

110zIE60ZL-110001

Buyer ID - Id de l'acheteur

110z1

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Si, conformément à la partie 5 – ATTESTATIONS, article 1.2 d), la personne concernée ne détient pas d'intérêt important ou majoritaire dans l'entité, cette section ne s'applique pas.

Question 11 :

Annexe A : Énoncé des travaux : Pouvons-nous modifier les modalités de l'énoncé des travaux ou nous réserver le droit de négocier ces modalités plus tard (p. ex. : s'il y avait des modalités que nous serions incapables de respecter telles qu'elles sont rédigées)? Dans l'affirmative, privilégiez-vous une méthode ou un format particuliers pour des changements ou des commentaires de cette nature?

Réponse 11 :

Conformément à la DAMA, partie 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES FOURNISSEURS :

Les fournisseurs qui présentent un arrangement s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la DAMA et ils acceptent les clauses et les conditions de l'arrangement en matière d'approvisionnement ainsi que du ou des contrats subséquents.

Remarque : Si un fournisseur a des questions ou a besoin de renseignements ou d'éclaircissements sur l'énoncé des travaux, il doit poser ses questions pendant la période d'affichage de cette DAMA.

Question 12 :

Annexe B : Accord de non-divulgateion : Pouvons-nous apporter des modifications à cet accord, maintenant ou plus tard, avant qu'il soit conclu ? (Nous aimerions le modifier pour le rendre plus clair.) Dans l'affirmative, privilégiez-vous une méthode ou un format particuliers pour des changements ou des commentaires de cette nature?

Réponse 12 :

Voir la réponse 5 ci-dessus.

Question 13 :

Combien d'entreprises TPSGC pense-t-il qualifier par suite de cette demande de soumissions?

Réponse 13 :

Tous les fournisseurs qui se qualifient seront inclus.

Question 14 :

5.2 – 7. Occasion de qualification continue

Solicitation No. - N° de l'invitation

E60ZL-110001/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

E60ZL-110001

Amd. No. - N° de la modif.

001

File No. - N° du dossier

110zIE60ZL-110001

Buyer ID - Id de l'acheteur

110z1

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Quand l'avis permanent sera-t-il affiché sur le Service électronique d'appels d'offres du gouvernement (SEAOG), pour permettre à de nouveaux fournisseurs de se qualifier?

Réponse 14 :

L'avis permanent sera affiché sur le SEAOG après la fin du présent processus d'attribution, soit au plus tard le 1^{er} juin 2012, selon nos prévisions actuelles.

Question 15 :

5.2 – 7. Occasion de qualification continue

TPSGC prévoit-il limiter le nombre d'entreprises qui pourraient se qualifier en plus de celles qui seront acceptées à la suite de la présente demande de soumissions?

Réponse 15 :

Toutes les propositions recevables seront recommandées pour l'établissement d'un arrangement en matière d'approvisionnement.

Question 16 :

5.2 – 7. Occasion de qualification continue

Qu'est-ce que le Service électronique d'appels d'offres du gouvernement (SEAOG)? Où se trouve-t-il? Et en quoi diffère-t-il de MERX?

Réponse 16 :

Le Service électronique d'appels d'offres du gouvernement (SEAOG) fonctionne sur MERX.

Toutes les autres modalités demeurent inchangées.